

Pour le retour à la Sécurité sociale de 1945

Pour le retour à son indépendance et son unicité

- Considérant que la crise sanitaire a mis au grand jour l'état de délabrement de l'hôpital public,
- Considérant le lien indissoluble entre la création de la Sécurité sociale fondée sur le salaire différé et le développement de notre système de santé,
- Considérant que toutes les lois contre la Sécurité sociale et les hôpitaux, imposées par les gouvernements successifs depuis plus de quarante ans, ont pour fonction d'enfermer les dépenses de santé dans une enveloppe fermée, étranglant les hôpitaux et remettant en cause le droit aux soins,
- Considérant qu'il est urgent de reconstruire notre système de santé, que les services et hôpitaux fermés doivent être rouverts, qu'il convient d'embaucher en masse du personnel hospitalier,
- Considérant que le principe fondateur de la Sécurité sociale : « *Chacun cotise selon ses moyens et reçoit selon ses besoins* », est porteur de civilisation,
- Considérant qu'il est temps de rendre aux salariés ce qui leur appartient en dégageant la gestion de la Sécurité sociale de tout contrôle étatique,
- Considérant qu'il convient de revenir à l'unicité de la Sécurité sociale, mise à mal par les attaques contenues dans les ordonnances de De Gaulle en 1967 et par l'offensive actuelle de Macron,
- Considérant que nous sommes à la veille du 75^e anniversaire de la constitution de la Sécurité sociale en octobre 1945,

Nous soussignés, personnels hospitaliers, médecins, syndicalistes, militants du mouvement ouvrier, prenons position. Deux logiques s'opposent de manière irréconciliable :

- Ou bien est maintenu le principe de l'enveloppe budgétaire fermée (Ondam) imposée depuis le plan Juppé, et les drames se poursuivront et s'amplifieront,
- Ou bien on revient aux principes fondateurs de la Sécurité sociale de 1945 afin de permettre à chacun d'accéder aux soins dont il a besoin, quels que soient ses moyens et quel que soit son âge.

En conséquence, nous appelons tous et toutes à faire grandir, sous toutes les formes et en toutes circonstances, les exigences du retour plein et entier à la Sécurité sociale de 1945, d'abrogation de l'Ondam et de toutes les lois découlant du principe de l'enveloppe fermée.

Premiers signataires :

Micheline **Achille**, adjoint administratif, syndicaliste hospitalier CHU Bicêtre (94) ; David **Albuquerque**, aide-soignant, syndicaliste hôpital Marin d'Hendaye (64) ; Baptiste **Anorga**, technicien de laboratoire Bordeaux (33) ; Annick **Ayedadjou**, aide-soignante, syndicaliste CHU Bichat (75) ; Farid **Azzoug**, syndicaliste hospitalier Bordeaux (33) ; Jean-François **Bacari**, syndicaliste URSSAF IDF (93) ; Jean **Banne**, assuré social, retraité (24) ; Gilles **Barthe**, médecin psychiatre (76) ; Amina **Belhaim**, médecin, organisation humanitaire (76) ; Philippe **Blin**, représentant syndical Santé CHU Rennes (35) ; Salim **Boukhellouf**, IBODE (77) ; Sophie **Boulet**, infirmière CGT Ehpads Saint-Pierre-les-Nemours CH Sud (77) ; Patrick **Boulo**, délégué syndical CHIRC (35) ; Olivier **Boyer**, syndicaliste hospitalier CH E. Toulouse Marseille (13) ; Olivier **Brasse**, médecin généraliste (28) ; Véronique **Brisacier**, infirmière puéricultrice CHRU Tours (37) ; Olivier **Bruley**, aide-soignant, CHU Bicêtre (94) ; Jean-Emmanuel **Cabo**, syndicaliste hospitalier AP-HP (75) ; Véronique **Carrai**, employée Carsat Sud-Est Marseille (13) ; Maria-Bégonia **Chambonnet**, cadre formateur, syndicaliste AP-HP (75) ; Patrick **Chapotin**, syndicaliste FO, caisse nationale d'assurance-maladie (22) ; Christian **Cimma**, expert CARSAT Marseille (13) ; Catherine **Clarke**, infirmière retraitée (37) ; Valérie **Coupé**, employée de Sécurité sociale (94) ; Angélique **Declerq**, aide-soignante CHRU Lille (59) ; Marie-Josée **De Haro**, retraitée Carsat Sud-Est Marseille (13) ; Claire **Delore**, orthophoniste syndicaliste (37) ; Aurore **Deschamps**, agent de service de nettoyage (89) ; Nathalie **De Oliveira Callanquin**, AGD syndicaliste action sociale Le Viaduc, Riom (63) ; Séverine **Dousset**, agent hospitalier CH Dreux (28) ; Christelle **Doussin**, aide-soignante CHU Tours (37) ; Laurence **Duhamel**, infirmière CH Rouvray (76) ; Daniel **Dutheil**, syndicaliste hospitalier AP-HP (92) ; Loïc **Etesse**, médecin (37) ; Stéphanie **Faury**, syndicaliste CGT Hôpital Nemours (77) ; Maria **Garcia**, adjoint administratif, CHU Bicêtre (94) ; Stéphane **Gauberti**, secrétaire général CGT CHU Nice (06) ; Basile **Gonzales**, médecin CH Rouvray (76) ; Jacqueline **Gonzales**, infirmière retraitée syndicaliste Béziers (34) ; Marie-Christine **Goupy**, praticien hospitalier CH SUD (77) ; Laure **Guilbaud**, aide-soignante, syndicaliste CHU Robert Debré (75) ; Delphine **Herrada**, conseillère retraite Sécurité sociale ; Evelyne **Kiakuama**, IDE Kremlin Bicêtre (94) ; Béatrice **Jaffrenou**, auxiliaire de puériculture, syndicaliste CH Dreux (28) ; Marc **Lagier**, médecin (37) ; Michel **Lambert**, retraité syndicaliste Sécu (21) ; Eric **Lamy-Vande**, syndicaliste Ehpads de Podensac (33) ; Hervé **Le Bouc**, animateur Ehpads Fontainebleau CH Sud (77) ; Emmanuelle **Legendre**, infirmière cadre santé CHU Rouen (76) ; Thérèse **Leo-Noël**, aide-soignante, retraitée (75) ; Lionel **Lepagneul**, syndicaliste Santé CHRU Rennes (35) ; Florian **Leroy**, orthophoniste, CGT CHRU Lille (59) ; René **Malle**, syndicaliste action sociale (35) ; Céline **Marçais**, aide-soignante, syndicaliste AP-HP,

Bichat (75) ; Peter **Marchetti**, informaticien Carsat Sud-Est (13) ; Bruno **Marsot**, salarié CPAM (21) ; Vincent **Martin**, syndicaliste AP-HP Cochin (75) ; Véronique **Mazza**, conseillère retraitée Sécurité sociale Carsat Sud-Est (13) ; Alain **Medici**, fonction publique hospitalière (71) ; Malika **Medjebour**, agent hospitalier, syndicaliste blanchisserie AP-HP (75) ; Gilles **Metais**, psychologue CH Laborit Poitiers (86) ; Jeannette **Millot**, aide-soignante Pool CH Sud (77) ; Reynald **Millot**, syndicaliste Éducation nationale (89) ; Véronique **Naulin**, infirmière hospitalière retraitée (37) ; Pierre **Neujean**, contrôleur-conseil CARSAT Marseille (13) ; Laurent **Pavlakos**, aide-soignant hôpital Jean Verdier Bondy (93) ; Jean Philippe **Pavlakos**, syndicaliste hospitalier FO hôpital Avicenne (93) ; Henriette **Pecoul**, mandataire judiciaire (13) ; Lise **Perrey**, infirmière CHRU Besançon (25) ; Jean-Paul **Pichoff**, hospitalier retraité, syndicaliste (35) ; Thomas **Petit**, infirmier CH du Rouvray (76) ; Louis **Pillet**, médecin (37) ; Laurent **Priet**, syndicaliste santé (35) ; Valerie **Raffard**, aide-animatrice CGT Ehpad Fontainebleau (77) ; Corinne **Raynaud**, cadre retraitée CARSAT Marseille (13) ; Yves **Richez**, directeur CHRU Lille (59) ; Colette **Rigneault**, responsable CGT Sud Côte-d'Or (21) ; Olivier **Rigneault**, éducateur (21) ; Paul **Robel**, médecin généraliste (56) ; Lucie **Rodriguez**, déléguée syndicale FO Ehpad Korian Villacastera (32) ; Nathalie **Romagne**, psychologue hospitalière, CH Edouard Toulouse Marseille (13) ; Maxime **Rossignol**, syndicaliste hospitalier Dreux (28) ; Isabelle **Roudil**, syndicaliste Action sociale FO (82) ; Amandine **Rousseau**, personnel hospitalier (28) ; Rose May **Rousseau**, infirmière, syndicaliste hospitalière CGT (94) ; Blandine **Salami**, orthophoniste hospitalière et libérale (37) ; Anies **Saloum**, chirurgien (77) ; Amada **Sangare**, cardiologue (77) ; Sabrina **Sewgobind**, AMA, Saint-Louis (75) ; Jean-Luc **Soler**, ingénieur-conseiller Carsat, syndicaliste (13) ; Myriam **Soriano**, retraitée CARSAT Sud-Est Marseille (13) ; Djemilla **Tizzi**, infirmière hospitalière, syndicaliste CH Edouard Toulouse Marseille (13) ; Pierre **Tribouillard**, infirmier hospitalier, syndicaliste FO (13) ; Aurélien **Trioulaire**, infirmier, syndicaliste, CHRU Besançon (25) ; Claire **Triquenot**, IDE CHU Bichat (75) ; Christine **Vachon**, préparatrice en pharmacie CH Sud (77) ; Pascale **Vergez**, employée Sécurité sociale Carsat Sud-Est (13) ; Lucie **Viano**, hospitalière retraitée, syndicaliste (06) ; Esther **Vouillot**, aide-soignante, syndicaliste CHRU Besançon (25).

Je m'associe publiquement à cet appel

Nom, prénom :

Qualité sous laquelle doit apparaitre ma signature :

.....

Département :

Lieu de travail (hôpital, centre de Sécurité sociale, autre...) :

Coordonnées :

.....

Nom, prénom :

Qualité sous laquelle doit apparaitre ma signature :

.....

Département :

Lieu de travail (hôpital, centre de Sécurité sociale, autre...) :

Coordonnées :

.....

Nom, prénom :

Qualité sous laquelle doit apparaitre ma signature :

.....

Département :

Lieu de travail (hôpital, centre de Sécurité sociale, autre...) :

Coordonnées :

.....